



Rapport d'activités 2021

Pour un district uni, ouvert et dynamique.



Le mot du président

COVID19 quand tu nous tenais....

Tu nous as pris la tête.... Tu as modifié nos habitudes et nos modes de fonctionnement. Il a fallu s'adapter, répondre aux nombreuses sollicitations des uns et des autres, se réinventer et redéfinir nos priorités. Tu n'es pas vaincu mais la vie reprend un rythme normal que nous souhaitons tous définitif.

2021 : le changement dans la continuité ou la continuité dans le changement.

A fin mars, l'Association prenait définitivement congé de son ancien directeur. Comme le mentionnait mon prédécesseur dans son billet de l'année dernière, il a su porter un nombre important de projets pour le bon développement de notre district avec dynamisme, compétence et force de persuasion. Qu'il soit une fois encore remercié.

Notre nouveau directeur Olivier Bailly, en fonction depuis le 1^{er} mai 2021 s'est rapidement familiarisé avec les multiples facettes qui composent le poste et a repris le flambeau dans la lignée de son prédécesseur avec motivation, tact et habile sens de la négociation.

Sous son impulsion les dossiers ouverts ont pu continuer à être traités par une équipe de délégués que nous remercions sincèrement pour leur implication et dévouement sans faille.

Nous avons également mis à profit cette période de transition pour adapter nos statuts à la réalité tant économique qu'organisationnelle de notre environnement, pour reprendre la gouvernance du comité directeur et la mettre ainsi en adéquation avec les nouveaux défis qui l'attendent.

La refonte des exécutifs communaux au 1^{er} juillet dernier a aussi modifié la composition de notre Comité directeur qui s'est rapidement attelé à la tâche avec une motivation qui laisse augurer de belles perspectives pour le développement économique de notre district.

Votre Comité est fier de vous présenter dans ce rapport annuel d'activités les nombreuses tâches menées en 2021 par notre team d'experts dans des domaines qui contribuent à l'attractivité et à la qualité de vie de notre district à savoir l'économie, le tourisme, la mobilité, le développement régional et l'aménagement du territoire.

Les tâches réalisées s'inscrivent pleinement dans la stratégie régionale 2018-2022 prélude à celle de 2023-2027 dont les contours sont en cours de définition.

Un effort tout particulier a été porté sur la visibilité de l'association tant auprès de ses membres institutionnels, soit les 56 communes qui la composent, qu'auprès de ses membres privés, indépendants ou entreprises qui constituent la plateforme économique et dont le nombre plus que réjouissant est porté à près de 180 !

Grâce à l'ensemble des activités qu'elle mène et des prestations qu'elle délivre, l'ARCAM s'est affirmée comme une interlocutrice clé dans son rôle de plateforme d'échange et dans le développement économique, son but statutaire majeur.

Dès lors, la mission de l'association peut se résumer en une seule phrase : faciliter le développement économique et régional d'un territoire qui s'étend du littoral jusqu'au pied du Jura.

C'est l'affaire de tous pour que notre slogan puisse conserver toute sa signification :

Pour un district uni, ouvert et dynamique !

Bonne lecture.

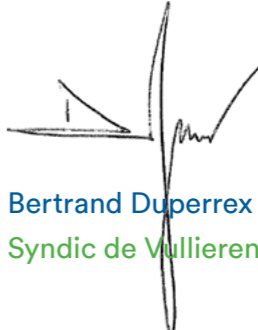

Bertrand Duperrex
Syndic de Vullierens

Table des matières

- 3 Le mot du président
- 4 Activités 2021
- 6 Administration
- 8 Communication
- 10 Economie
- 16 Aménagement du territoire
- 19 Mobilité
- 21 Développement régional
- 22 Tourisme
- 26 Comptes 2021
- 28 Projets 2021
- 29 Remerciements
- 30 Abréviations



Le mot du président



2021, année du changement



Tourisme



Comptes et bilan 2021

Activités 2021

COVID 19 – Année 2

Les activités de l'ARCAM ont encore dû se déployer en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur. Il a fallu notamment intégrer leur évolution dans le déroulement de nos activités et particulièrement de nos événements. Quelques visioconférences à large échelle ont été organisées pour assurer la présentation de projets d'envergure (PDRA par exemple) et des événements ont été soumis à autorisation cantonale pour avoir lieu, moyennant plan de protection et procédures validées.

Dans ce contexte, l'ARCAM a continué à assurer un soutien important aux entreprises pour qu'elles puissent bénéficier des aides financières spécifiques.

Mais, par ailleurs, l'ARCAM a mis en œuvre au maximum le programme d'actions prévu, adaptant sur un plan technique, logistique ou temporel les différentes mesures à engager.

Il en découle un bilan hautement satisfaisant, les missions dévolues à l'association étant remplies.

2021, année du changement

Au-delà des vicissitudes liées à la pandémie, l'année 2021 est aussi la marque de changements importants au sein de l'ARCAM :

- > Départ de M. Oscar Cherbuin à la direction de l'association et arrivée de M. Olivier Bailly pour le remplacer.
- > Réorganisation de la gouvernance
- > Nouveau Comité dès septembre compte tenu de la nouvelle législature
- > Nouveau Président du Comité et nouveau Bureau du comité
- > Nouvelle convention avec le Département de l'Economie, de l'Innovation et du Sport (DEIS)
- > Départ du délégué à la mobilité en fin d'année.

Il a donc fallu tenir compte de ce contexte mouvant, sans que cela influe sur la qualité des prestations offertes par l'association et à ce titre aussi, le bilan est également positif.

Le Comité : transition et évolution

Durant l'année, le Comité de l'ARCAM s'est réuni à 7 reprises pour assurer le suivi de l'ARCAM. Au-delà de la gestion des dossiers en cours, il a été particulièrement attentif à ce que la transition au niveau de la direction et de la gouvernance de l'association se déroulent de manière efficace et transparente. Dans ce but, il a été actif, notamment au travers d'ateliers spécifiques, pour déterminer la réorganisation à mettre en place au niveau des instances de l'association. Les décisions qui en ont découlé se sont ensuite traduites par une révision des statuts et du règlement du Comité et l'élaboration d'une charte.

Par ailleurs, une nouvelle convention pour la période 2021-2023 a été signée avec le DEIS. Celle-ci définit les missions que doit remplir l'association pour disposer d'un soutien financier LADE, à savoir :

- > Assurer la fonction de "Guichet entreprises", soit l'accueil et l'appui aux entreprises (recherches de locaux et terrains, accompagnement à la création, demandes à caractère fiscal, etc.).
- > Elaborer et participer à la mise en œuvre de stratégies régionales pour les zones d'activité.
- > Elaborer et mettre à jour la stratégie régionale de l'association.
- > Proposer un appui spécifique aux porteurs de projets régionaux, notamment par l'élaboration de préavis régionaux au sens de la LADE et assurer un suivi.
- > Coordonner le développement de politiques publiques.
- > Participer régulièrement aux séances de coordination à l'échelle du canton.

Enfin, pour soutenir les nouveaux membres du Comité dans leur fonction, un atelier a été organisé en automne pour leur présenter le fonctionnement de l'association et le rôle qu'ils ont à jouer dans cette organisation.

L'ensemble des séances du Comité a fait l'objet de préparations minutieuses de la part du Bureau du Comité (Président et Vice-Président/es).

Le comité 2021 - 2026



Administration

Des assemblées générales décisives

En 2021, trois assemblées générales ont été organisées pour répondre aux besoins statutaires de l'association et tenir compte du changement de législature intervenu au 1^{er} juillet :

- > En juin, outre la validation des comptes, les membres de l'assemblée ont accepté le préavis du Comité demandant que l'association puisse souscrire un emprunt de Fr. 500'000.- pour assurer la participation financière de la région au sein des différents projets intégrés dans le projet de développement régional agricole (PDRA). Cette adoption constitue une première pour l'association qui n'avait jamais souscrit d'emprunt et qui devra en intégrer les conséquences dans ses comptes. Cette séance fut également l'occasion de prendre congé officiellement de M. Cherbuin, après 11 ans à la direction de l'ARCAM et de faire connaissance avec son remplaçant, M. Olivier Bailly.
- > En septembre, une séance extraordinaire a permis de valider des changements statutaires pour permettre de renforcer le rôle économique de l'ARCAM, conforter le Comité dans son rôle stratégique et de relais avec les communes et assurer une meilleure représentativité des communes. Ce fut aussi l'occasion, changement de législature oblige, de renouveler les membres des différents organes de l'association (Comité, commission de gestion, assemblée générale).
- > En novembre, la séance statutaire a été l'occasion de rappeler les prestations délivrées par l'association dans les différents domaines (économie, développement régional, aménagement du territoire, mobilité et tourisme), de présenter l'évolution financière et valider le budget 2022.

Le bureau opérationnel : retour à la normale après une période compliquée

Les activités menées par l'équipe opérationnelle ont dû tenir compte d'un contexte mouvant : entre effets de la pandémie, réorganisation interne et nouvelle législature, il a fallu tenir compte de multiples paramètres pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

Sur le plan strictement opérationnel, l'équipe en place a pu disposer d'adaptations du système de gestion, notamment sur le plan de la facturation et des frais, et du règlement du personnel, avec une intégration de la notion et du cadre du télétravail. De plus, un bureau s'est ouvert à Etoy, dans la zone de Littoral Parc, pour assurer une meilleure proximité avec les acteurs de ce site, notamment pour les délégués à l'Economie et à la Mobilité.

Plusieurs changements sont également à relever au sein de l'équipe :

Engagements

- > M. Olivier Bailly, en qualité de nouveau directeur de l'ARCAM dès le 1^{er} mai 2021.
- > Mme Maïté Francoz, assistante Tourisme, pour un CDD du 1^{er} juin au 31 décembre 2021.

Départs

- > M. Oscar Cherbuin, directeur, le 1^{er} juillet 2021.
- > M. Valentin Lacroix a terminé son stage dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la mobilité le 31 octobre 2021.
- > M. Raphaël Badoux, délégué Mobilité, le 30 novembre 2021.
- > M. Guillaume Olsommer a achevé son CDD en qualité de chargé de projets touristiques le 30 novembre 2021.
- > M. Maxime Gervasi, chef de projet "Plateforme be-mobile" au 31 décembre 2021.

Dès lors, l'organigramme opérationnel est le suivant au 31.12.2021 :

Les visages de l'ARCAM



La région en quelques chiffres

37'307 hectares,

13% de la surface du canton

84'561 habitants au 01.01.2021

227 habitants au km² en 2021 (VD = 289)

Communication

Si l'activité de l'ARCAM se concentre bien évidemment sur ses missions, il est toutefois nécessaire d'en faire la "promotion" pour diffuser des informations, rendre compte des résultats ou promouvoir certaines actions. Afin de rendre sa communication plus attractive un travail a été entrepris pour créer une ligne graphique plus fraîche et plus actuelle qui permet d'exprimer la multiplicité des activités couvertes par l'association.

Pandémie COVID : une communication en temps réel

Depuis l'apparition de la pandémie en 2020, l'ARCAM a développé une politique de communication régulière destinée aux entreprises de la région. A ce titre, ce sont plus d'une vingtaine de newsletters qui ont été transmises à plus de 2'000 destinataires pour les informer, pratiquement en temps réel, de l'évolution des mesures sanitaires et des aides financières à leur disposition.

Cette communication, à large échelle, a permis de soutenir le tissu économique régional. Ses effets ne seront pas directement mesurables, mais elle a permis de maintenir l'activité de ceux qui pouvaient le faire et aider ceux impactés par les fermetures d'établissements.

Communication multicanal : pour informer les membres à travers les médias qu'ils utilisent

L'ARCAM a poursuivi une communication récurrente qui permet d'informer les acteurs de la région sur les différents projets gérés au sein de l'association :

- > Le site internet constitue le lieu où sont présentées toutes les activités de l'ARCAM. Durant l'année 2021, près de 28'700 visiteurs ont consulté ce site. De plus, la partie réservée (Extranet) permet un accès privilégié de nos membres institutionnels à certaines informations, documents ou prestations en ligne. Une rénovation du site a été entreprise durant l'année pour l'adapter visuellement et lui conférer une ligne plus actuelle.
- > L'ARCAM développe également sa présence sur les réseaux sociaux, Facebook et LinkedIn. Ces pages sont régulièrement alimentées par différentes informations sur nos événements et activités (respectivement 58 et 37 publications). En 2021, ces pages ont totalisé 9'072 et 1'812 vues.
- > La publication "ARCAM'info" à destination des communes rend compte du travail du Comité. Elle a été éditée à quatre reprises en 2021 et a également subi un "relooking".
- > La newsletter éditée environ tous les quinze jours, à destination de tous les partenaires (entreprises et communes) a largement relayé les informations du canton liées à la gestion de la pandémie ainsi que des informations utiles aux entreprises et la présentation des nouveaux membres.

Enfin, différents articles ont été publiés dans la presse locale pour informer à une plus large échelle sur les activités de l'association. L'arrivée du nouveau Président et du nouveau directeur et les articles spécifiques qui leur ont été consacrés ont également permis d'améliorer la visibilité de l'association.

On parle de l'ARCAM



L'économie en quelques chiffres

- 6'560 établissements en 2018
- 43'488 emplois en 2018
- 3.2% de taux de chômage en 2021 (VD = 4.0)
- 647 nouveaux apprentis en 2020
- 105 locaux commerciaux vacants au 01.06.2021
- 182 entreprises membres de l'ARCAM au 31.12.2021

Economie

Vers un renforcement du rôle économique

L'ARCAM dispose d'une existence légale par la LADE, loi qui vise à promouvoir et soutenir le développement économique du canton. Même si celui-ci ne peut se concevoir seul, sans considérer d'autres domaines tels que l'aménagement du territoire ou la mobilité, l'association souhaite renforcer ses actions auprès des acteurs économiques et développer les échanges avec les acteurs politiques de manière à ce que les besoins des uns et des autres soient clairement exprimés.

Le nouveau comité a confirmé son intérêt pour la création d'un Comité économique, dont les membres seront issus de la plateforme réunissant l'ensemble des membres privés et de différents organismes économiques pouvant apporter leur expertise. Deux membres de ce Comité seront membres du Comité politique de l'ARCAM de manière à assurer une certaine perméabilité entre les attentes du monde économique et du monde politique.

Le développement d'évènements et de rencontres économiques favorisant le réseautage vise également à renforcer les synergies au sein du tissu économique régional.

Le guichet Entreprises :

une obligation cantonale, une plus-value régionale

Comme indiqué précédemment, l'ARCAM, en sa qualité d'association économique régionale au sens de la LADE, a pour mission de préserver et augmenter les emplois dans le district de Morges. Pour ce faire, le "guichet Entreprises" a pour but de soutenir les entreprises dans les différentes phases de leur développement (création, implantation, recherche de locaux, conseils, recherche de financement, etc.). Toutes ces prestations sont délivrées gratuitement aux entreprises qui en font la demande.

En 2021, les ressources disponibles ont fortement diminué en raison de la période de changement de direction. De plus, la majorité du temps des délégués économiques a été investie pour des demandes liées au COVID-19. En excluant toutes les demandes liées à la pandémie, l'ARCAM a néanmoins apporté son soutien à 115 entreprises et a délivré 138 prestations. Les activités du guichet Entreprises proprement dites ont diminué car la pandémie a fortement freiné les projets d'expansion ou de création d'entreprise. Par contre, l'ARCAM a continué à être énormément sollicitée par les entreprises dans le cadre des aides attribuées, mais aussi par le canton :

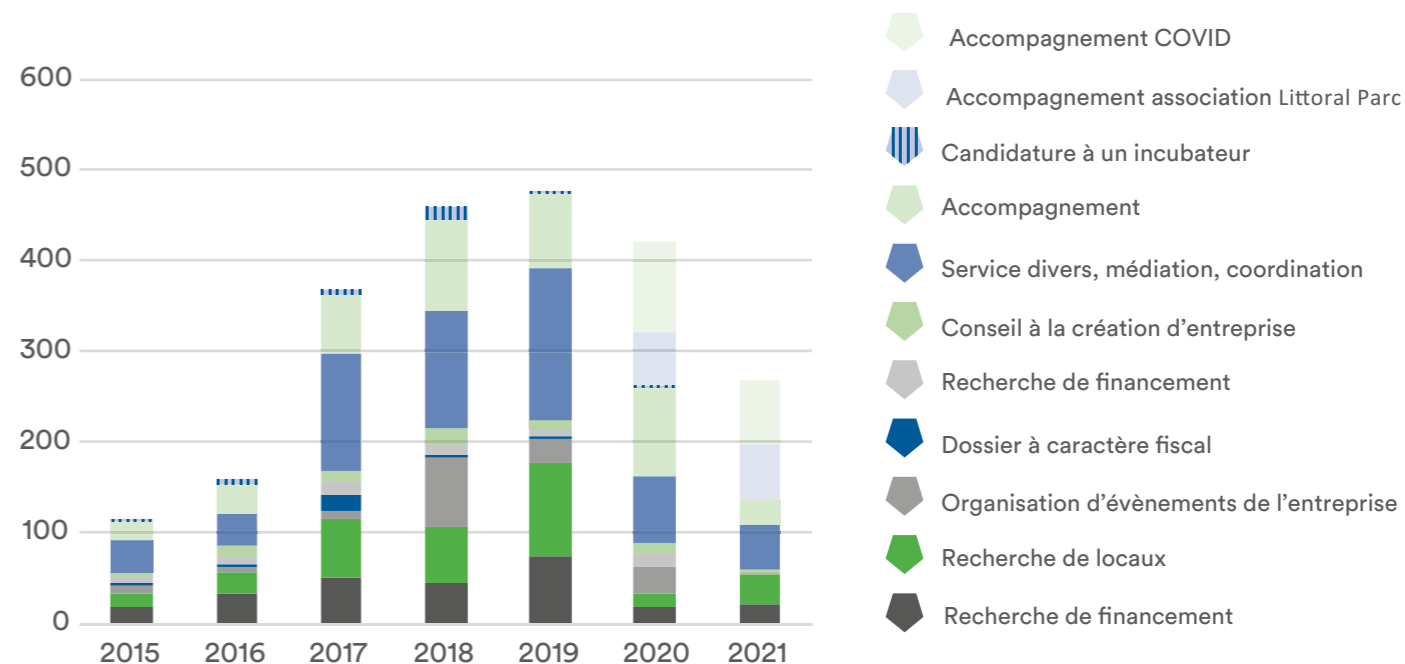
- > Aide à la vaccination : campagne d'emailing + contacts avec plus de 10 grandes entreprises du district.
- > Participation à la Task Force IDF (indemnité de fermeture) pour les allègements de loyers et les Cas De Rigueur (CDR) : plus de 20 dossiers traités.
- > Traitement des appels et demandes concernant les nouvelles mesures après chaque annonce du Conseil d'Etat ou suite aux newsletters. Environ 40 appels/emails traités.



Arik Parizer | EPIC Suisse

“ Grâce à sa grande connaissance du tissu économique régional, l'ARCAM a pu nous mettre en relation avec des utilisateurs potentiels pour nos surfaces en location et ainsi répondre au mieux aux entreprises en recherche de locaux.”

Types de prestations fournies



La plateforme économique : le rendez-vous des entreprises de la région

Initiée en 2016, cette plateforme réunit les entreprises et autres institutions qui ont adhéré à l'ARCAM en qualité de membre privé. A la fin de l'année 2021, elle comptait près de 182 membres issus de nombreux domaines, comme l'atteste le tableau ci-dessous:

| Plateforme Economique typologie des membres | | |
|---|----------------------|---------------------------------|
| Domaine | Nombre d'entreprises | Nombre d'employés (temps plein) |
| Arts | 3 | 19 |
| Assurance | 3 | 24,7 |
| Autres | 45 | 1'222,2 |
| Avocat Notaire | 2 | 7 |
| Banque société financière | 7 | 124,5 |
| Bâtiment | 14 | 258,5 |
| Commerce | 16 | 388 |
| Communication Marketing Media | 10 | 27,5 |
| Culture Musée Monument | 3 | 140 |
| Emploi RH | 1 | 2,6 |
| Fiduciaire | 5 | 32,4 |
| Formation | 3 | 106 |
| Hôtellerie restauration | 8 | 23 |
| Immobilier | 17 | 116,8 |
| Industrie Arts et métiers | 14 | 2'855,6 |
| Manifestation | 5 | 15 |
| Prestataire de services B&B | 2 | 5 |
| Santé bien-être | 8 | 69 |
| Service à la personne | 5 | 12 |
| Tourisme Transports | 11 | 618 |
| Total | 182 | 6'049,8 |

Les membres représentent ainsi 13.45% des emplois du district. Ces derniers peuvent ainsi profiter des événements organisés par l'ARCAM et bénéficient du réseau régional d'entreprises. Celui-ci renforce la légitimité économique de l'association et facilite la mise sur pied de mesures de nature économique. La communauté des membres est représentative de l'économie du district, car elle regroupe des entreprises de tous secteurs, de tous domaines et de toutes tailles.

Pour devenir membre de l'ARCAM, les entreprises sont invitées à déposer une demande en remplissant le formulaire ad hoc disponible sur notre site internet.

Adhérer à l'ARCAM c'est :

- > SOUTENIR la région et ses entreprises et être acteur de son développement économique
- > DISPOSER de services et conseils personnalisés, en tout temps, de manière neutre et gratuite ainsi que de réductions sur certaines prestations
- > BÉNÉFICIER de certains avantages comme la réception de notre Newsletter inter-entreprises qui met en avant tous les mois une entreprise de la région et informera sur l'actualité économique dès 2022.
- > PARTICIPER à des événements exclusifs "de membres à membres" tel que des petits-déjeuners, formations et un accueil des nouveaux membres.
- > CRÉER son réseau grâce à nos rencontres et notre plateforme économique, lieu d'échange avec d'autres entrepreneurs de la région.

Les cotisations des membres privés permettent de financer des événements spécifiques pour les entreprises.

Dans le prolongement de cette plateforme, il est prévu de se doter d'un comité économique constitué par une délégation de la plateforme et des représentants des milieux économiques vaudois.

Réseautage : un redémarrage progressif en 2021

Dans le domaine entrepreneurial, les opportunités de réseautage sont appréciées car ce sont souvent des occasions qui permettent à la fois de recevoir des informations et de promouvoir son entité. Après un ralentissement majeur en 2020 compte tenu de la pandémie, il a été progressivement possible en 2021 de réorganiser des événements en fonction de l'allègement des mesures sanitaires :

- > Les "Matinales de l'ARCAM"
 - Une première édition a été organisée avec succès en septembre 2021, réunissant 35 entreprises et une deuxième édition en novembre (à guichet fermé) réunissant près de 45 entreprises.

Ces petits-déjeuners réseautage, réservés aux membres privés, se déroulent tous les 2 mois. Le format est le même à chaque événement avec un accueil café croissant dès 7h30, une partie "présentez-vous" dans laquelle chaque entreprise dispose de 30 secondes pour expliquer son activité. S'en suit une intervention de 10 minutes sur un sujet et enfin la partie réseautage qui clôture l'événement vers 9h30. Le lieu varie, permettant de couvrir les 5 secteurs du district. Les thématiques et intervenants s'adaptent à l'actualité.

Augmentation des cotisations

Lors de sa cession d'automne l'AG a décidé d'augmenter les cotisations des membres privés. Cette adaptation sera effective dès l'année 2022.



Les Matinales de l'ARCAM c'est...

se réunir, partager, s'informer et réseauter.



- > Rencontre avec les SIC
Des rencontres entre les sociétés industrielles et commerciales (SIC) et les sociétés de développement (SD) du district ont également été organisées afin de leur permettre de se rencontrer, partager leurs expériences ainsi que leurs enjeux. L'occasion pour l'ARCAM de leur expliquer notre rôle et en faire des ambassadeurs auprès d'un tissu économique de proximité.
- > En 2021, pas d'Expo ni de "Rencontres économiques"
Cette année, au vu de la situation sanitaire, aucune Expo régionale n'a pu être organisée et donc aucune "rencontre économique" non-plus. Rappelons que ces événements nous permettent de faire des conférences sur des thématiques spécifiques et ainsi de répondre à une attente de réseautage et d'information plus sectorielle. Les trois Expo (Pied du Jura, Aubonne et Cossonay) ont déjà pris date pour 2022. L'ARCAM sera présente dans ce cadre avec trois "Rencontres économiques".

Programmes de développement régional agricole (PDRA) : un outil important pour l'agriculture

Le programme de développement régional agricole de l'Ouest vaudois a poursuivi son développement sur 2021. Rappelons qu'il intègre quatre projets importants : l'abattoir régional, la maison des vins de la Côte, la fromagerie de l'Etraz et l'Harmonie d'Alpage auxquels s'ajoutent un concept marketing et un poste de coordination. Totalisant près de 22 millions de francs, ces projets apporteront un développement majeur au secteur agricole. Si la Confédération a d'ores et déjà validé sa participation au programme pour plus de 5 millions de francs, deux étapes majeures restaient à franchir en 2021 :

- > Le Grand Conseil a adopté le décret permettant au canton d'octroyer un montant de 4.2 millions de francs à ce programme.
- > Pour assurer le soutien aux projets concernés par ce programme, les membres de l'ARCAM ont décidé lors de l'assemblée générale de printemps que l'aide de la région serait faite via un emprunt de Fr. 500'000.- souscrit par l'ARCAM. Cette procédure assure, pour les porteurs de projet, un accès plus rapide aux montants nécessaires, par rapport à un engagement des communes pris individuellement.

AppApp : un soutien utile pour 750 apprentis et leurs formateurs

L'ARCAM poursuit son soutien aux entreprises formatrices en finançant l'organisation de cours d'appui destinés aux apprentis résidant ou travaillant dans la région. Par petits groupes, ils peuvent ainsi disposer d'un appui pédagogique pour les branches enseignées dans les écoles professionnelles. Depuis 2012, le déploiement de la mesure AppApp dans le district de Morges a permis l'organisation de 165 groupes d'appui, permettant à près de 750 jeunes de bénéficier de ce soutien scolaire.

CODEV

La Coordination du développement économique vaudois (CODEV) est une plateforme d'échange qui réunit les 10 associations économiques régionales du canton. Le programme des séances de la CODEV a pu être maintenu, adapté dans sa forme parfois, permettant la poursuite des échanges entre les différents organismes et le développement d'actions communes (formation, prises de position, partage d'expériences).

L'ARCAM est mandatée pour assurer la coordination de cet organisme, ce qui lui permet d'être au cœur du dispositif cantonal.

Les aides financières : un soutien au développement de projets

Dans le cadre de ses activités et selon les exigences de la LADE, l'ARCAM préavise ou attribue des soutiens financiers à des projets qui correspondent à ses stratégies. Deux types d'aides sont disponibles :

Les aides cantonales : la LADE

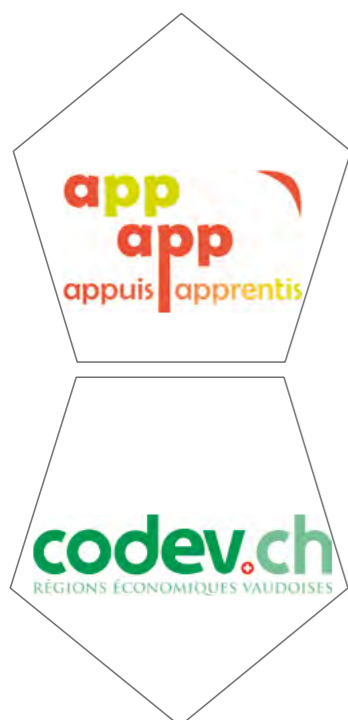
Les aides provenant du canton (LADE) et de la Confédération (LPR) portent sur des projets sur lesquels l'ARCAM émet un préavis. En 2021, les aides à fonds perdus (AFP) ainsi obtenus ont pu couvrir 32% des coûts estimés, apportant ainsi une aide déterminante pour leur concrétisation. Le prêt octroyé (P) a assuré 20% du financement du projet.

| Bénéficiaire | Projet | Coût total | Type | Aide LADE/LPR |
|---------------------------|---|--------------------|------|------------------|
| Moulin de Sévery | Développement de la Maison de la Noix | 2'222'850.- | P | 460'000.- |
| MRT | Développement d'outils pour la plateforme Be Mobile | 322'500.- | AFP | 73'150.- |
| ARCAM | SRGZA – organisation d'ateliers | 17'060.- | AFP | 8'530.- |
| Eqlosion | Maison de la transition – phase pilote | 235'000.- | AFP | 70'000.- |
| ARCAM | Schéma directeur de la signalisation – complément zones d'activités | 25'000.- | AFP | 17'000.- |
| Association Littoral Parc | Plan de mobilité de site | 110'000.- | AFP | 27'500.- |
| Maison de la Rivière | Chasse aux trésors | 118'000.- | AFP | 59'000.- |
| Arboretum | Arbo Guide | 49'100.- | AFP | 24'500.- |
| ARCAM | SRGZA – complément | 4'653.- | AFP | 2'326.- |
| Total | 9 projets | 3'104'163.- | | 742'056.- |

Les aides régionales : FNA

Les aides provenant de la région (FNA), Fonds pour les Nouvelles Activités, portent sur des projets qui ne sont pas éligibles à un soutien du canton ou de la Confédération.

| Bénéficiaire | Projet | Aide FNA |
|------------------------------------|---|-----------------|
| Journal de Morges | Participation au plan de relance | 20'000.- |
| Impact Média - Journal de Cossonay | Soutien aux entreprises impactée par le COVID | 2'500.- |
| Fondation Moulin de Sévery | Maison de la Noix | 30'000.- |
| Total | 3 projets | 52'500.- |



L'aménagement en quelques chiffres

- 1.0% de logements vacants au 1^{er} juin 2021 (VD = 1.3%)
- 1'654 ha de surfaces en zones d'habitation ou mixtes en 2020, 11% de la surface cantonale
- 463 ha de surfaces en zones d'activités en 2020, 15% de la surface cantonale

Aménagement du territoire

La stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)

Conformément à l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire, "la délimitation de nouvelles zones d'activités économiques requiert l'introduction par le canton d'un système de gestion des zones d'activités garantissant, globalement, leur utilisation rationnelle" (art. 30a, alinéa 2 OAT). Le Canton de Vaud a délégué la tâche de l'élaboration des stratégies régionales de gestion des zones d'activités (SRGZA) aux régions économiques et aux agglomérations. Elles sont formalisées dans un plan directeur régional ou un plan directeur intercommunal. L'ensemble des SRGZA composeront le système de gestion à l'échelle cantonale.

L'ARCAM coordonne la mise en place des SRGZA pour une partie du territoire du district de Morges (toutes les communes du district sauf celles incluses dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges). De manière générale, l'objectif est de disposer d'une vision d'ensemble des différentes zones d'activités existantes dans le périmètre étudié, de définir leur dimensionnement et de gérer leur développement afin qu'elles correspondent à la demande économique. Cette vision devra être présentée dans un document composé d'un diagnostic, d'un volet stratégique et d'un volet opérationnel.

S'agissant des SSDA (Sites Stratégiques de Développement d'Activités), des ZAR (Zones d'Activités Régionales) et des ZAL (Zones d'activités Locales) situés dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges, l'ARCAM accompagne Région Morges en apportant ses compétences en développement économique lors des séances avec les instances cantonales et les communes. Cela est notamment le cas pour les SSDA de Morges-Est et de Morges-Ouest mais également pour la ZAL d'Echandens.

En 2021 trois ateliers ont été organisés pour les communes selon leur appartenance aux secteurs ARCAM. Ces ateliers ont permis de compléter le diagnostic et de classer les zones d'activités selon leur importance : cantonale, régionale ou locale. Le volet stratégique est en cours d'élaboration.

> Les Organes de gestion

L'élaboration des SRGZA implique la mise en place des organes de gestion pour les SSDA et les ZAR. Les organes de gestion assureront la gestion opérationnelle de ces sites en assurant des tâches de coordination technique, stratégique et opérationnelle. Chaque SSDA aura son propre Organe de Gestion (OG). Il sera constitué des représentants des/de la commune territoriale, de l'ARCAM ainsi que du Canton (DGTL et SPEI). En ce qui concerne les ZAR, elles seront regroupées par zone géographique. Pour chaque groupement de ZAR, l'Organe de gestion sera constitué des communes territoriales et de l'ARCAM. En 2021 ont été entamées les démarches pour mettre en place l'organe de gestion dans le SSDA "Le Marais" à Eclépens.

La vitalité socio-économique des centres : un enjeu stratégique

Le district de Morges compte 9 bassins de vie autour de villes "Centre" (Aubonne-Allaman, Gimel, Bière, Apples, L'Isle, Morges, Cossonay, La Sarraz-Eclépens, Saint-Prex) dont les dynamiques de développement sont très différentes. Une étude a été engagée, dont l'objectif principal est de mettre en place une stratégie de développement économique concertée et coordonnée, en vue de renforcer la vitalité des centres du district de Morges et en conséquence des

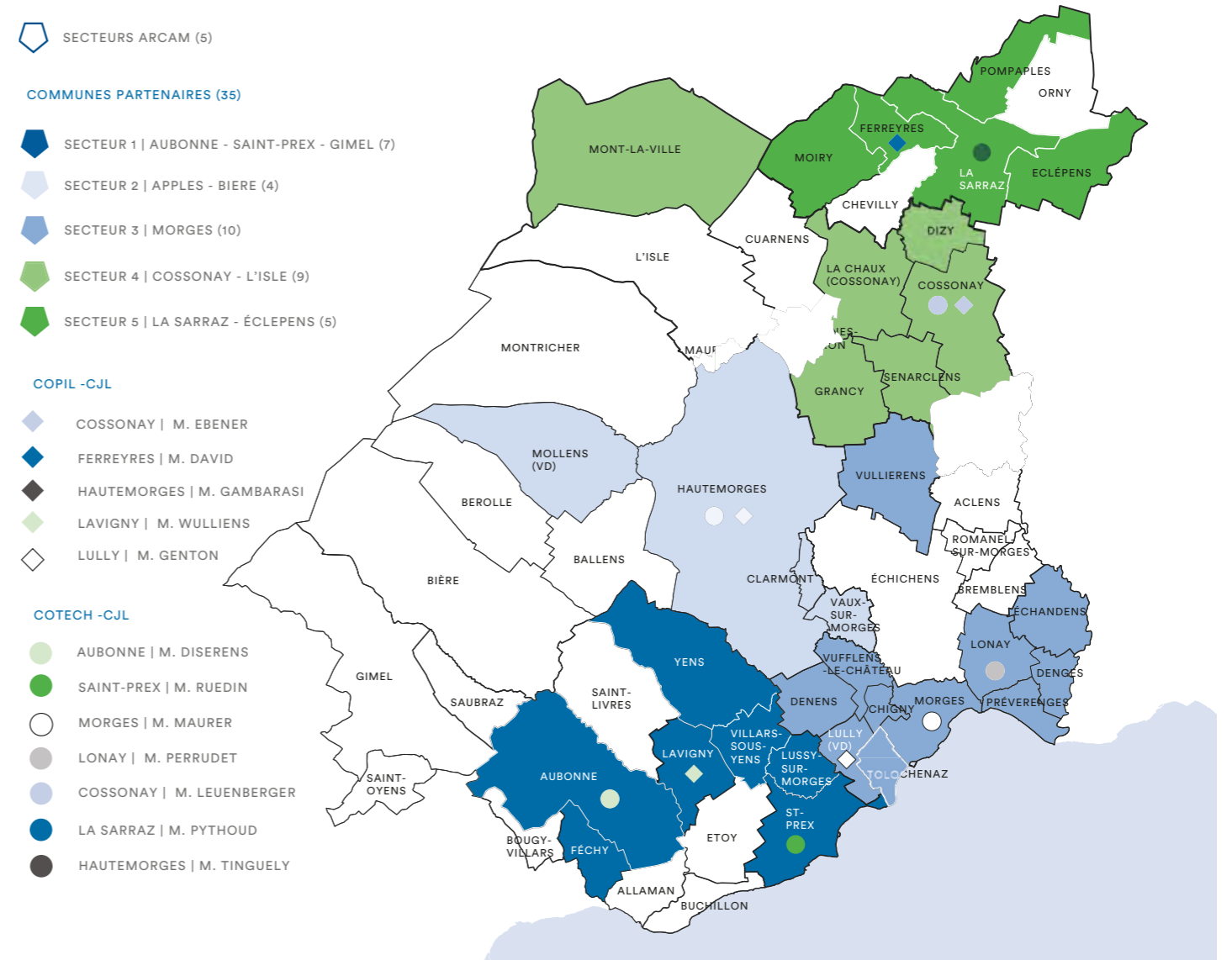
commerces et des services. Les actions qui découleront de ce programme devront bénéficier à toutes les communes qui font partie du bassin de vie défini par ces centralités.

Dans une première étape, des entretiens ont été effectués avec les représentants municipaux des communes-centres pour établir un diagnostic de la situation, qui constituera la base des réflexions de développement. En 2021, l'étude a pris du retard à cause de la pandémie. En 2022, des ateliers seront organisés dans les différents bassins de vie de la région afin d'affiner le premier diagnostic.

CartoJuraLéman 2.0 : le géoportail régional

La nouvelle organisation de CartoJuraLéman a déployé ses effets depuis le 1^{er} janvier 2021. Après la dissolution de l'association, les activités ont été intégralement reprises au sein de l'ARCAM sur le plan formel et une convention avec la commune de Morges a été signée pour la gestion technique de l'outil.

Pour mener à bien l'ensemble des activités et définir son développement stratégique, un Comité de pilotage (COPIL-CJL) a été constitué pour accompagner le Comité technique (COTECH-CJL). La carte ci-dessous montre les communes partenaires, les représentants au COPIL-CJL et au COTECH-CJL.





François Delay | Municipal Hautemorges

“ Outre le fait que, sans l'ARCAM, les acteurs du district ne pourraient pas obtenir d'aides financières de la LADE, l'association régionale a un rôle prépondérant pour fédérer des projets importants (PDRA, P+R) et élever le débat de manière neutre et efficace.”

L'adhésion à CartoJuraLéman permet aux communes de répondre de manière pratique et simple à la loi fédérale sur la géoinformation (Lgéo) et son homologue vaudoise (Lgéo-VD) qui les obligent à faciliter la consultation d'un certain nombre de données au grand public. De plus, les partenaires affichent leurs données et donc leurs complémentarités avec d'autres données sur un même support facilitant ainsi la compréhension du territoire et proposant une aide à la décision pour tous types d'utilisateurs.

Les communes qui ne sont pas encore partenaires peuvent contacter l'ARCAM (luca.maurizio@arcam-vd.ch) pour solliciter une séance d'information.

map.cjl.ch

www.cjl.ch

Filière bois

Le Comité Technique (COTECH-C) du programme de promotion de la filière bois régional qui s'occupe des "Instruments politiques et développement territorial" a sollicité le Canton (DGTL et SPEI) pour les rendre attentifs sur les besoins fonciers de la filière du bois. Ces propos ont été relayés aux régions pour qu'elles l'intègrent dans les SRGZA.

www.bois-durable.ch

Mobilité

Littoral Parc :

validation de la phase d'initialisation du plan de mobilité de site (PMS)

Un plan de Mobilité de Site pour Littoral Parc a été jugé utile par le Canton il y a plus de quinze ans. Il a ensuite été fortement recommandé et réellement impactant par une étude en 2010. Il a finalement été rendu obligatoire aux yeux de la loi, par l'inclusion du Plan OPair révisé dans le Plan d'Affectation Cantonal.

L'année 2021 s'est révélée très dynamique pour la Mobilité à Littoral Parc, malgré la situation sanitaire (visioconférences lorsque le présentiel était impossible, télétravail impliquant une "utilisation" différente du site par les employés). L'ARCAM, avec le soutien d'un expert externe, a pu mener à bien la phase I du PMS (initialisation de la mise en œuvre). Un rapport intermédiaire a été rédigé dans le but de présenter le contexte dans lequel s'inscrit le PMS-LP ainsi qu'une liste de mesures présélectionnées. La phase I du projet a été validée par le Comité Littoral Parc.

Le PMS et les différents plans de mobilité d'entreprises permettront de contribuer aux objectifs d'amélioration de la qualité de l'air à Littoral Parc et dans l'agglomération Lausanne-Morges. Pour ce faire, il faudra viser un report modal de 15% pour les collaborateurs des entreprises de Littoral Parc et de 5 à 10% de report modal pour la clientèle.

De nombreux échanges ont eu lieu en 2021 entre l'équipe de projet, les entreprises et des intervenants externes. Environ vingt-cinq sociétés y ont participé au moins une fois, dont quinze régulièrement. Cette participation est importante puisqu'elle représente la majorité des emplois de Littoral Parc et alentours. Les répondants mobilité disposent aujourd'hui d'un niveau d'information intéressant et démontrent un intérêt marqué pour l'amélioration des pratiques, ainsi que pour la mise en place de solutions dans leur entreprise.

La dynamique collective actuelle, au sein des répondants des entreprises, est très encourageante. En prenant soin de veiller à la bonne transmission des informations parmi les décideurs de chaque entreprise, elle devrait être concrétisée par le démarrage de plusieurs démarches individuelles sous la forme de Plans de Mobilité d'Entreprise, ainsi que par l'adoption de mesures mutualisées et co-financées, sous la forme d'un Plan de Mobilité de Site (PMS).

La mobilité en quelques chiffres

49'807 véhicules de tourisme au 30.09.2020, 12% du parc cantonal

589 voitures pour 1'000 habitants (VD: 510)



P+R : pour une multimodalité performante

L'étude régionale sur le développement d'une offre multimodale, a mis en évidence la nécessité de disposer de 1'230 places à l'échelle du district, ce qui induit la création de 860 places. Un accord a été trouvé avec les CFF pour le développement de parkings d'échange à proximité de leurs gares et des principes d'attribution ont été définis. Suite à cette étude, beaucoup de questions restent encore en suspens, concernant notamment les autorisations de construire et le financement des ouvrages.

Par ailleurs, n'ayant pas obtenu de validation de la part de la DGMR, l'ARCAM a dû se résoudre à mettre en veille le projet de développement technique pour la "connaissance de l'état d'occupation des parkings en temps réel". Même si elle reste convaincue du bien-fondé d'un tel outil, elle ne peut s'engager techniquement et financièrement sans un intérêt marqué du service cantonal.

Schéma directeur de la signalisation : pour l'économie au sens large

Sous l'impulsion du Canton, plusieurs régions, dont l'ARCAM, se sont engagées dans la réalisation d'un schéma directeur de la signalisation dans le but d'améliorer le guidage vers les lieux touristiques d'intérêt.

Suite à une première phase d'analyse de la situation et de consultations des milieux économiques, une stratégie sera établie en 2022 devant permettre un meilleur guidage des habitants, hôtes et visiteurs, menant à une plus grande fluidité du trafic ainsi qu'à une augmentation de la satisfaction. Pour les communes, les objectifs sont de développer un "guide de bonne pratique" homogénéisé et de leur donner accès à des aides cantonales.

Au vu du résultat sur le plan touristique, l'ARCAM a souhaité compléter ce schéma directeur en intégrant la signalisation des zones d'activités.

Stratégie vélo :

un nouveau développement cantonal

Le canton souhaite mettre en œuvre durant les prochaines années une stratégie vélo, soit le développement d'infrastructures facilitant et sécurisant l'utilisation d'un cycle sur des axes définis comme prioritaires sur le territoire vaudois. La DGMR s'est approchée des associations économiques régionales, dont l'ARCAM, pour leur proposer d'élaborer une étude régionale permettant la mise en place d'un réseau secondaire destiné à se greffer sur les voies cantonales. Ce projet devrait voir le jour dès 2022.

Future desserte de St-Loup :

un développement nécessaire pour le site

Le site de l'Hôpital de St-Loup à Pomaples est en mutation. Il doit s'adapter et se réinventer suite aux décisions de rapatriement des prestations hospitalières des Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv) sur Yverdon.

Le regroupement des activités de l'école de soins et de santé communautaire sur ce site va générer des mouvements importants d'élèves, nécessitant de repenser sa desserte par les transports publics. Au stade actuel des réflexions, auxquelles l'ARCAM est associée, il est prévu la mise en service d'un bus provenant de Morges.



Développement régional

Formation aux communes :

un programme presque normal

Le programme prévu en 2021, composé de trois sujets en lien avec l'activité des communes, a pu être organisé de manière presque habituelle :

- > La soirée consacrée à l'archivage, prévue initialement en 2020, a pu être organisée au printemps en visioconférence. Cette séance a permis, notamment à plusieurs secrétaires municipaux en charge de ce sujet, de disposer d'informations claires et précises.
- > Comme à chaque début de législature, une soirée a été consacrée à notre association. Sous le titre "L'ARCAM, c'est quoi ?", l'ensemble de l'équipe opérationnelle a pu présenter aux anciens et nouveaux élus les prestations délivrées, les actions réalisées et les projets envisagés. Au-delà de la séance, cette soirée a également été l'occasion d'échanges avec les représentants communaux.
- > Enfin, la dernière soirée du programme dédiée aux relations avec l'Etat a dû être déplacée en 2022 pour des raisons de maladie.

L'ARCAM souhaite pouvoir maintenir ces séances en présentiel, l'expérience ayant montré que l'interaction entre les orateurs et les participants constitue un élément déterminant pour leur réussite.

Système de financement régional : première étape accomplie

Le groupe de travail, émanation du Comité, a poursuivi ses réflexions durant le 1^{er} semestre 2021. L'examen de systèmes existants, leur adéquation aux spécificités du district de Morges et les critères à considérer dans la mise en place d'un système ont fait l'objet d'un examen minutieux et ont conduit à l'élaboration d'un premier rapport remis au Comité. Sur cette base, ce dernier a décidé d'engager de nouvelles réflexions pour préciser les modalités du système et définir la communication à mettre en place pour assurer la participation des communes. Suite au changement de législature, le groupe de travail a fortement changé et a pris connaissance des réflexions déjà entamées.

Groupe de travail Energie :

des changements dans la continuité

Le groupe de travail Energie a poursuivi ses actions de formation au travers d'une séance "Point Energie" consacrée au printemps à la présentation, en avant-première, du nouveau Plan Energie & Climat Communal (PECC) mis en place par le canton pour faciliter la transition énergétique dans les communes.

En automne, suite à l'analyse des situations communales en la matière, le second "Point Energie" a été consacré à l'émolument sur l'utilisation du sol que les communes peuvent, à titre volontaire, prélever auprès de leurs administrés sur la base de la consommation électrique. Cette soirée a été suivie par un courrier adressé à toutes les communes pour leur recommander de prélever cet émolument et de l'affecter pour soutenir des actions dans le domaine de l'énergie et du développement durable.

On relèvera encore que 2021 fut l'aboutissement d'un long travail mené par ce groupe de travail. En effet, dès 2019, il relevait qu'un article de la loi vaudoise de l'énergie (art. 15 al 2) n'était que difficilement applicable. Celui-ci indiquait que les communes étaient responsables de la conformité énergétique des bâtiments et qu'elles devaient, à ce titre, vérifier que la construction comportait bien les éléments figurant dans le permis de construire. Or, la pratique a démontré que ce contrôle était compliqué à assumer, particulièrement dans les communes ne disposant pas d'une équipe technique, et que de nombreux bureaux externes n'acceptaient pas de tels mandats. Le groupe de travail a rapporté cette inquiétude auprès de différents organes (délégation du Grand Conseil, Préfecture et associations de communes) compte tenu du fait que cette problématique n'était pas l'apanage du district de Morges. Grâce à l'intervention d'un député, par ailleurs membre du Comité de l'AdCV, un amendement a pu être apporté à cet article, lequel stipule désormais que ce sont les ingénieurs ou architectes mandatés par le maître d'ouvrage qui doivent attester de cette conformité.

Nouvelle législature oblige, un nouveau groupe Energie a été constitué en automne pour poursuivre les actions de l'ARCAM dans ce domaine.

Tourisme

Economie touristique : résilience

Malgré la pandémie et des vagues successives de confinement et déconfinement, les acteurs touristiques ont pu ouvrir leurs portes à la fin du printemps avec les normes et contraintes sanitaires selon leur domaine d'activités. Ainsi, la fin du printemps a été riche en inaugurations : Concept Store Little Cabbage, la réouverture du Château de la Sarraz et inauguration de l'automotrice BAM La Voie des Sens avec une Fête des Sens à Bière.

La restauration a souffert toute l'année, d'abord des fermetures complètes des établissements hormis le take-away, puis par l'introduction du pass sanitaire, limitant de manière significative la fréquentation.

Compte tenu du télétravail obligatoire pour les entreprises, la majeure partie de l'année, l'hôtellerie a déploré un manque de clientèle d'affaires. Le tourisme de loisirs a quelque peu permis de compenser ces pertes, et le district de Morges peut se targuer d'une meilleure reprise que la moyenne cantonale.



Nicolas Diserens | La Sarraz

“ Je félicite l'équipe de l'ARCAM et de MRT de la mise sur pied des Etats généraux du tourisme d'une manière professionnelle et attractive ainsi que des ateliers auxquels j'ai participé et qui m'ont permis de rencontrer une large palette d'acteurs du tourisme très intéressants.”

Le tourisme en quelques chiffres

63'280 nuitées en 2021
(+50.2% par rapport à 2020)
(moyenne cantonale +36.3%)

Etats généraux du tourisme (EGT) :

co-organisation avec Morges Région Tourisme

En juin 2021, avec une année de décalage, les EGT de 2020 ont été organisés sous forme d'un Slow Rallye au Signal de Bougy. Les partenaires et acteurs touristiques ont été conviés ainsi que les communes pour prendre connaissance de notre offre "Slow Tourisme". Cet événement a permis de clore officiellement le programme de projet "Slow Destination" soutenu par Innotour.

Les EGT de l'automne ont pu avoir lieu sous une forme plus traditionnelle au Vieux Moulin de St-Prex. L'après-midi a été dédiée à des ateliers autour de la future stratégie touristique régionale. Compte tenu du changement de législature, la séance plénière a permis de présenter les rôles distinctifs et complémentaires de MRT, qui s'occupe d'accueil et de promotion et de l'ARCAM qui s'occupe de définir la stratégie et le positionnement de la région, et de la création des offres de produits touristique en aidant et conseillant les porteurs de projet.

Slow Tourisme : un tourisme doux accessible à tous

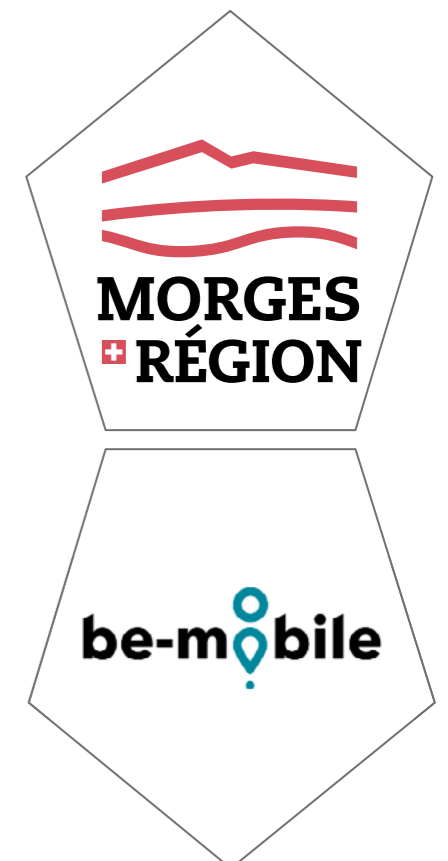
Dans le cadre d'une demande LADE "post-COVID" pour étayer le Slow Tourisme et renforcer notre positionnement comme destination accessible au plus grand nombre, plusieurs projets ont été menés à bien en 2021 :

- > Concrétisation de nouvelles offres de séjour accessibles promues pour la Fondation Claire & George www.claireundgeorge.ch
- > Mise en ligne d'une page dédiée à l'accessibilité sur le site de Morges région Tourisme
- > Inauguration d'un fauteuil roulant tout terrain à l'Arboretum,
- > Le Petit Train de Morges a été équipé d'une nouvelle rampe d'accès pour les chaises roulantes, des bancs accessibles ont été installés.
- > Avec SuisseMobile et la Fondation ProCap nous avons pu développer un chemin sans obstacles entre Morges et Préverenges qui sera inauguré au printemps 2022.

Une formation pour le personnel d'accueil a été reportée à 2022 dû à la situation sanitaire.

Plateforme Be-mobile : des nouveautés et un envol

En 2021 deux nouveaux outils ont été financés : un "Chapeau virtuel" qui permettra de faciliter les dons via l'application mobile et l'outil "Be-Mobile view" qui offrira la possibilité de réaliser des vidéos à 360°. Ces nouveautés seront déployées en 2022 et à disposition de tous les partenaires intéressés.



Les efforts de déploiement ont également porté leurs fruits, car le Parc naturel du Jorat rejoint la plateforme Be-Mobile. D'autres destinations ont également manifesté leur intérêt et devraient rejoindre la plateforme en 2022. Il faut également noter la mise en ligne de la balade "Sur les traces d'Audrey Hepburn" qui a comptabilisé 621 consultations en seulement 2 mois ; ce qui en fait le circuit la plus consulté sur "Morges:Guide" devant la Tine de Conflens.

Be-mobile en chiffres : 54 itinéraires disponibles sur l'application "Morges:Guide", 6'979 utilisateurs uniques sur le chatbot (+ 160%), 2'364 téléchargements (+ 320%) et 6'270 consultations de la web app (+ 205%).

Enfin, fin 2021, la gestion du projet a été transférée à un bureau privé. Morges Région Tourisme continue pour sa part de piloter le projet jusqu'à la fin du financement Innotour (octobre 2023).

Soutien aux projets touristiques : une aide appréciable et appréciée

L'ARCAM joue son rôle d'accompagnateur et de facilitateur pour l'émergence de nouvelles offres et prestations touristiques. A ce titre, elle est intervenue en 2021 pour soutenir la mise en œuvre des projets suivants :

- > Artboristerie – Fondation Pré Vert
- > NPR – régions de montagne 2020 -2023 – bulletin d'information pour la commune de L'Isle
- > Maison de l'Île aux oiseaux, Préverenges
- > Réfection du Sentier de la Morges (réalisation en 2022)
- > Conception du Sentier de l'Aubonne en collaboration avec toutes les communes concernées sous la conduite de la Maison de la Rivière
- > Buskers Festival (reporté à 2022)
- > Evénement Giardina (non abouti)
- > Projet privé pour un hébergement "glamping" *
- > 1^{er} Slow Food Market à Morges (réalisé en septembre)

* Le glamping, contraction de glamour camping, est un type d'hébergement touristique alternatif proche du camping, mais qui propose des séjours en roulotte, yourte, maison arboricole, etc.

Dans le cadre de la Loi COVID, nous avons accompagné deux projets de transformation pour entreprises culturelles adressés au SERAC :

- > Transformation du Cinéma de Cossonay (non abouti)
- > Nouvelle offre pour personnes malvoyantes ou aveugles au Musée Paderewski (abouti).

La taxe de séjour : un outil performant pour le développement touristique

La régionalisation de la perception de la taxe de séjour permet d'affecter des moyens financiers importants au développement de l'offre de produits touristiques de la région, par l'ARCAM, et à la promotion des produits touristiques, par MRT.

Elle permet donc d'assurer une part du fonctionnement de l'office du tourisme régional, mais également de soutenir financièrement des projets, des événements et une amélioration de la visibilité régionale, via le fonds d'équipements touristiques de Morges (FEM).

| Décompte de la Taxe de séjour régionale 2021 | | |
|--|-------------------|------------|
| Taxes brutes | | 404'865.15 |
| ·/. Remboursements | 4'713.00 | |
| ·/. MRT Frais de perception techniques | 23'000.00 | |
| ·/. Frais techniques et bancaires | 9'877.05 | |
| Taxes nettes via e-arcam | 367'275.10 | |
| + Taxes nettes St-Prex et Cossonay | 35'370.00 | |
| Total taxes nettes | | 402'645.10 |
| Attribution des taxes de séjour 2021 | | |
| MRT Info / Accueil (60.71%)* | 244'452.00 | |
| Projets touristiques (18.27%) | 73'581.60 | |
| FEM (21.01%) | 84'611.50 | 402'645.10 |
| Affectations au titre des "projets touristiques" 2021 | | |
| Adhésion de MRT à "Cause we care" | 4'308.00 | |
| Adhésion de MRT à la plateforme Suisse Mobile | 2'002.00 | |
| ProCap Chemin sans obstacles Morges Préverenges | 608.50 | |
| Mémorial Arthur Gander (décision antérieure) | 396.00 | |
| Affectations au titre du FEM 2021 | | |
| Arboretum (multi annuel) | 12'250.00 | |
| Evènement "Slow Food Market" | 2'500.00 | |
| Etude Carte d'hôte (avec Région de Nyon) | 12'719.00 | |
| Plateforme Be Mobile : chapeau virtuel et 360 degrés | 5'000.00 | |
| | | 39'783.50 |
| Solde du FEM au 01.01.2021 | 255'842.70 | |
| + Attributions 2021 (FEM + Projets touristiques) | 158'193.10 | |
| - Affectations 2021 | 39'783.50 | |
| - Différence d'arrondis | 17.80 | |
| Solde du FEM au 31.12.2021 (Compte BCV) | 374'234.50 | |

* selon décision du Comité de l'ARCAM du 14 mars 2022.

Comptes 2021

| | COMPTES 2021 | | BUDGET 2021 | |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| AUTORITES | 29'437,00 | 0,00 | 24'700,00 | 0,00 |
| Comité | 15'697,00 | | 16'000,00 | |
| Commissions | 13'740,00 | | 8'700,00 | |
| GESTION OPERATIONNELLE | 1'472'005,00 | 1'888'638,87 | 1'245'117,00 | 1'784'720,00 |
| Personnel | 1'178'515,15 | 775'804,07 | 1'088'017,00 | 781'520,00 |
| Locaux | 85'765,90 | 765,45 | 87'000,00 | |
| Divers | 74'886,85 | | 24'000,00 | |
| Finances | 104'660,50 | 1'112'069,35 | 100,00 | 1'003'200,00 |
| Communication | 28'176,60 | | 46'000,00 | |
| PROMOTION ECONOMIQUE | 318'617,56 | 119'332,35 | 327'202,00 | 95'000,00 |
| Gestion du secteur | 318'617,56 | 119'332,35 | 327'202,00 | 95'000,00 |
| Actions | | | | |
| DEVELOPPEMENT REGIONAL | 95'473,05 | 36'456,65 | 153'340,00 | 41'000,00 |
| Gestion du secteur | 76'296,40 | 35'000,00 | 108'340,00 | 35'000,00 |
| Actions | 19'176,65 | 1'456,65 | 45'000,00 | 6'000,00 |
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | 405'240,77 | 181'926,95 | 500'291,00 | 386'000,00 |
| Gestion du secteur | 152'870,97 | | 204'265,00 | |
| Actions | 99'393,05 | 28'950,20 | 170'000,00 | 260'000,00 |
| CartoJuraLéman | 152'976,75 | 152'976,75 | 126'026,00 | 126'000,00 |
| TOURISME | 386'766,88 | 368'205,95 | 390'014,00 | 310'000,00 |
| Gestion du secteur | 151'504,69 | 80'000,00 | 193'255,00 | 100'000,00 |
| Actions | 235'262,19 | 288'205,95 | 196'759,00 | 210'000,00 |
| TOTAUX | 2'707'540,26 | 2'594'560,77 | 2'640'664,00 | 2'616'720,00 |
| Résultat | | -112'979,49 | | -23'944,00 |

Bilan au 31 décembre 2021

| | ACTIFS | | PASSIF | |
|---|-------------------|-----------------------------|--------------------|--|
| | | | | |
| DISPONIBILITÉS | 413'577,93 | ENGAGEMENTS COURANTS | 136'892,25 | |
| Caisse | 80,00 | Créanciers | 136'892,25 | |
| Compte courant | 413'497,93 | | | |
| DÉBITEURS | 233'574,80 | DETTES À COURT TERME | 600'000,00 | |
| Débiteurs | 231'774,80 | Rentes Genevoises | 600'000,00 | |
| Garantie loyer - Etoy | 1'800,00 | | | |
| PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER | 283'112,68 | PASSIFS TRANSITOIRES | 50'811,10 | |
| Fds "Réserve FISARC" | 34'941,70 | Passifs transitoires | 50'811,10 | |
| Fds "Projets économiques" | 0,00 | | | |
| Fds "Actions diverses" | 162'773,48 | FONDS DE RÉSERVE | 184'483,65 | |
| Fds "FNA" | 85'397,50 | Fds "Engagement FISARC" | 34'941,70 | |
| ACTIFS TRANSITOIRES | 56'185,00 | Fds CartoJuraLéman | 28'755,97 | |
| Actifs transitoires | 56'185,00 | Fds "Actions diverses" | 6'773,48 | |
| | | Fds "FNA" | 114'012,50 | |
| INVESTISSEMENTS | 1,00 | CAPITAL | 14'264,41 | |
| Mobilier et matériel | 1,00 | Capital | 127'243,90 | |
| | | Résultat | -112'979,49 | |
| TOTAUX | 986'451,41 | TOTAUX | 986'451,41 | |

Assemblée générale

Président | M. Frédéric Rossi | Municipal, Gollion
 Vice-Présidente | Mme F. Coderey | Syndique, Berolle

Commission de gestion

Secteur 1 | M. Claude Phlipona | Syndic, Lavigny
 Secteur 2 | M. Christian Croisier | Syndic, Ballens
 Secteur 3 | M. André Augsburger | Municipal, Echichens
 Secteur 4 | M. P. Rossy | Syndic, La Chaud
 Secteur 5 | Mme Maura Soupper | Municipale, La Sarraz

Suppléants
 M. Jean-Luc Reymond
 Syndic, Chavannes-le-Veyron
 M. Luc-Francis Martignier
 Municipal, Vullierens





Projets 2022

On ne peut qu'espérer une année 2022 plus sereine sur le plan sanitaire et économique et placée sous le signe d'un renouveau compte tenu des réorganisations qui se sont effectuées en 2021. Dès lors, on peut imaginer que :

- > Les actions récurrentes de l'ARCAM pourront être organisées sans contraintes (programme de formation, guichet entreprises, cours d'appui aux apprentis, la gestion et administration de la taxe de séjour et son outil e-arcam, etc.).
- > Les études pourront aboutir (système de gestion des zones d'activité, plan de mobilité de site, système de financement régional, stratégie de signalisation, etc.).
- > Le soutien aux porteurs de projets et à tous les acteurs régionaux retrouvera son dynamisme et reprendra une part prépondérante des activités de l'association.
- > Le comité de la plateforme économique pourra être créé et son président et vice-président nommés.
- > L'élaboration de nouvelles stratégies régionales couplée avec l'arrivée des nouvelles équipes municipales dans les communes donneront un nouvel élan à la région.



David Robert | Municipal à Ferreyres

“ L'intérêt d'avoir l'ARCAM est de pouvoir tisser des liens entre les différentes parties du district et de permettre aux petites communes d'échanger et collaborer pour éviter que chaque commune perde du temps et de l'énergie dans son coin.”

Remerciements

L'ARCAM remercie toutes celles et tous ceux qui participent avec elle au développement du district de Morges. Au risque d'oublier quelqu'un, et s'en excusant par avance, elle souhaite mentionner plus particulièrement :

- > Les communes, élus et personnel administratif et technique, dont la qualité des contacts ne s'est jamais démentie.
- > Les services cantonaux qui nous soutiennent dans nos actions et avec lesquels la collaboration s'instaure chaque année davantage.
- > Les organismes de promotion économique, publics et privés, qui apportent chacun leur contribution au développement de ce canton.
- > Les autres associations économiques régionales, réunies au sein de la CODEV, avec qui il est toujours fructueux de partager les expériences.
- > Les entreprises qui sont au centre de nos préoccupations et pour lesquelles nous mettons en place des actions propres à soutenir leurs activités.
- > Les porteurs de projets, qu'ils soient d'origine privée ou associative, qui ont le mérite de croire en leurs idées et souhaitent apporter une plus-value à la région.

Bref, à toutes celles et à tous ceux qui continuent à faire vivre le district de Morges.

Abréviations

| | |
|-----------------|--|
| AppApp | Appuis aux apprentis |
| AdCV | Association des Communes Vaudoises |
| CDD | Contrat à durée déterminée |
| CDI | Contrat à durée indéterminée |
| CDR | Cas de rigueur |
| CJL | CartoJuraLeman |
| CODEV | Coordination du développement économique vaudois |
| DEIS | Département de l'économie, de l'innovation et du sport |
| DGMR | Direction générale de la mobilité et des routes |
| DGTL | Direction Générale du territoire et du logement |
| EGT | Etats généraux du Tourisme |
| ETP | Equivalent Temps Plein |
| FEM | Fonds d'équipements morgien (tourisme) |
| FONPRO | Fondation cantonale pour la formation professionnelle |
| FNA | Fonds pour de nouvelles activités |
| IDF | Indemnités de fermeture |
| Innotour | Innovation touristique |
| LADE | Loi sur l'appui au développement économique |
| LP | Littoral Parc |
| LPR | Loi sur la politique régionale |
| MBC | Compagnie de transport Morges-Bière-Cossonay |
| MRT | Morges Région Tourisme |
| NPR | Nouvelle politique régionale |
| OAT | Ordonnance sur l'aménagement du territoire |
| OFAG | Office fédéral de l'agriculture |
| OG | Organe de gestion |
| Opair | Ordonnance sur la protection de l'air |
| PDER | Programme de développement économique régional |
| PDRA | Programme de développement régional agricole |
| PECC | Plan énergie et climat communal |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| PMS | Plan de Mobilité de Site |
| P+R | Parc et rail |
| SD | Sociétés de Développement |
| SIC | Sociétés Industrielles et Commerciales |
| SPEI | Service cantonal de la promotion économique et de l'innovation |
| SRGZA | Stratégie régionale de gestion des zones d'activités |
| VLS | Vélos en libre service |



Document rédigé par l'Association de la région
de Cossonay-Aubonne-Morges | ARCAM

© ARCAM | mai 2022



Association de la région
de Cossonay-Aubonne-Morges
rue Neuve 1 | Case postale | 1304 Cossonay
t. 021 862 22 75 | info@arcam-vd.ch
www.arcam-vd.ch